

# Elections CDO MK 2023

Élection du 8 juin 2023

Du 24 mai au 8 juin 2023, les Masseurs Kinésithérapeutes ont pu voter pour élire les représentants de la profession au sein des Conseils Départementaux de l'Ordre. Ces élections visaient à renouveler la première fraction des membres dont le mandat arrivait à son terme en 2023.

Pour Le CDO MK 974\*976 - Collège des Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux, ont été élus six binômes, 3 binômes en qualité de titulaires et 3 binômes en qualité de suppléants :

## Sièges titulaires

### ■ Siègne 1 :

- Pierre RIGAL
- Adeline VERGÉ

### ■ Siègne 2 :

- Elodie BOUVAREL
- Mathieu GOURDON

### ■ Siègne 3 :

- Romain DEMANGEL
- Bénédicte PERDRIAU

## Sièges suppléants

### ■ Siègne 1 :

- Julien LIPOVAC
- Amélie MAILLOT

### ■ Siègne 2 :

- Philippe FONTOWICZ
- Aurore LORRAIN

### ■ Siègne 3 :

- Marion BIRGEL-ETHEVE
- Jean-Claude DE LACLOS

## Election du Bureau

Le 23 juin 2023, le CDO a élu le Bureau

- **Président:** Yannick AH-PINE
- **Vice Présidente:** Marie BOIREL
- **Vice Présidente:** Adeline VERGÉ
- **Secrétaire :** Pierre RIGAL
- **Trésorier:** Marc André CHARREL

*Mails des nouveaux élus non communiqués à l'URPS MK par le CDO au motif de confidentialité  
Utiliser le mail unique en précisant le nom du destinataire : [cdo974@ordremk.fr](mailto:cdo974@ordremk.fr)*

*ou contact par téléphone : 02 62 32 80 09 (uniquement le matin)*